



Rapport d'engagement 2022 : Que va-t-il se passer maintenant ?

Juillet 2023

Communication publicitaire

Interview

avec Sophie Deleuze



SOPHIE DELEUZE,
LEAD ESG ANALYST,
ENGAGEMENT ET VOTE

Le rapport annuel d'engagement de Candriam est riche en faits, chiffres et études de cas.

Quelles conclusions en tirer ?

Sophie, "l'engagement" est le mot à la mode dans le domaine de l'investissement responsable. Vous travaillez sur ces problématiques depuis longtemps. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Chez Candriam, nous sommes à la fois plus actifs et plus exigeants dans nos activités d'engagement, tout comme un certain nombre d'investisseurs, principalement européens. Les équipes d'investissement sont de plus en plus impliquées, tant dans les échanges pratiques avec les émetteurs que dans la définition des priorités et de l'approche de l'engagement.

2022 a été une évolution plutôt qu'un changement de cap brutal. Le climat et la transition énergétique restent les priorités, suivis de près par la biodiversité, qui par essence fait partie de ces mêmes sujets.

Pouvez-vous nous en donner un aperçu ?

Nous donnons généralement la priorité aux formes d'engagement collaboratif. À ce stade, les investisseurs-actionnaires ont besoin d'un levier pour pousser les émetteurs à s'aligner sur la trajectoire 1,5°C de l'Accord de Paris avec un dépassement faible ou nul. Dans le cadre de notre adhésion à l'initiative Net Zero Asset Management, nous avons lancé en 2022 notre propre campagne d'engagement direct Net Zero, ciblant les 50 entreprises de nos portefeuilles les plus contributrices en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

Le rôle central des assemblées générales a été démontré par l'augmentation du nombre de résolutions «Say-on-Climat» à l'initiative des directions, tandis que l'apparition de la stratégie climatique à l'ordre du jour des assemblées générales annuelles confirme la légitimité du sujet. Le niveau global de soutien à ces résolutions parrainées par la direction reste incroyablement élevé, ce qui amène certains à s'interroger sur la capacité de la majorité des actionnaires à évaluer efficacement les plans de transition sur lesquels ils sont censés voter. À notre avis, bon nombre de ces plans climatiques parrainés par la direction ne fournissent pas suffisamment d'informations et sont trop généraux pour faire face à l'accélération des changements.

Les engagements sur les sujets liés au droit du travail et aux droits de l'homme ont poursuivi sur leur tendance, alimentée par un contexte géopolitique tendu. Nous travaillons sur la

transparence en matière d'impact des nouvelles technologies sur les droits de l'homme, la prévention du travail forcé, et la mise en œuvre préalable d'une diligence raisonnable encore plus poussée en matière de droits de l'homme.

La gouvernance d'entreprise représente toujours une part importante de nos engagements individuels. Les directions d'entreprise sont de plus en plus sollicitées pour leur capacité à superviser les risques ESG et à prévenir les conflits d'intérêts. Des questions continuent de se poser concernant certains décalages apparents entre la rémunération des dirigeants et les performances des entreprises, ainsi que les écarts entre la rémunération des cadres supérieurs et celle de tous les autres employés. Pour voir cela concrètement, vous pouvez lire les commentaires de notre analyste ESG sur la gouvernance dans le secteur bancaire, publiés dans le sillage des annonces de mars 2023 de SVB et CSFB.

Comment gérez-vous l'augmentation des exigences en matière de reporting ?

Les demandes de communication et de rapports plus détaillés affluent chaque jour, des régulateurs, des clients, de la société... et bien sûr de nos parties prenantes internes elles-mêmes ! Ces demandes sont légitimes et la transparence des rapports fait partie de la responsabilité de Candriam.

L'établissement de rapports plus détaillés nécessite des systèmes. Chez Candriam, notre équipe ESG dispose d'une base de données exclusive pour la coordination et le suivi des activités d'engagement. Notre base de données est intégrée aux systèmes de Candriam pour le suivi des valeurs en portefeuille, et est également alimentée par les données des analystes ESG et de nos équipes d'investissement. Nous suivons l'historique des engagements pour chaque émetteur, y compris les détails des votes et les justifications correspondantes ; les détails de chaque engagement tels que l'élément déclencheur, les objectifs, les sujets, les étapes, les niveaux de réalisation, le calendrier prévu ; et l'impact de l'engagement sur notre opinion et nos investissements ESG.

La saisie de ces données nécessite une équipe consciencieuse. Mais cela se traduit par une meilleure organisation et de meilleures informations pour allouer au mieux nos ressources limitées. Cette année, cela nous a aidés à fournir une vision plus précise du lien entre l'engagement et les cadres d'analyse, en particulier les objectifs de développement durable des Nations unies et les Principales Incidences Négatives de la SFDR, ce qui constituait une forte demande de la part de toutes nos parties prenantes en matière de reporting.

Et qu'en est-il de l'avenir ?

Au cours du premier semestre 2023, qui correspond à la saison des votes pour la plupart des entreprises, les investisseurs ont exigé une plus grande transparence et des engagements en

matière de climat, de biodiversité, de diversité de la main-d'œuvre et d'équité dans les rémunérations... tandis que nous constatons une forte baisse des propositions «Say-on-Climate» parrainées par la direction. Bien entendu, les problématiques habituelles liées à la gouvernance en matière de vote continuent de se poser avec acuité. Dans ce contexte, Candriam soutient des initiatives visant à faciliter l'exercice des droits des actionnaires lors des assemblées générales, notamment la simplification des procédures de co-dépôt ou l'appel à la standardisation des propositions «Say-on-Climate». Un vote éclairé signifie que les actionnaires ont accès à des informations suffisantes, claires et détaillées sur les principaux enjeux ESG et sur la manière dont les entreprises les traitent.

Dans l'ensemble du secteur de la gestion d'actifs, nous constatons également des «douleurs de croissance». L'enthousiasme pour la collaboration a conduit à une explosion des initiatives d'engagement collaboratif. Du point de vue de l'investisseur, nous devons veiller à choisir les initiatives qui sont susceptibles d'être bien organisées et efficaces - par exemple un groupe d'une certaine taille reconnu par une entité expérimentée et respectée, ou un petit groupe où toutes les parties se connaissent bien. Les initiatives qui s'éteignent sans respecter les étapes prévues font également perdre du temps aux représentants de l'entreprise, qui doivent répondre à des demandes de rapports de plus en plus nombreuses. Tous les acteurs du secteur de l'investissement doivent examiner attentivement les engagements de groupe pour le bien de tous les grands investisseurs. Nous devons balayer devant notre porte.

Certains engagements, notamment en matière de climat, suscitent de vives tensions entre les émetteurs et les investisseurs. Nous constatons également une tension croissante dans les interactions entre les entreprises et les autres parties prenantes. Les litiges se multiplient, souvent de la part d'organisations à but non lucratif, au sujet des plans de transition énergétique ou de la gestion des matières plastiques.

Pourquoi ne pas vendre au lieu d'initier des actions d'engagement ?

Nous sommes des actionnaires et des détenteurs d'obligations actifs. Nous exerçons nos droits lorsque nous estimons qu'une action est nécessaire pour améliorer la valeur à long terme pour nos clients et les bénéficiaires finaux, et pour générer des avantages durables pour la société en général. **Parfois, la cession des titres est effectivement la solution.**

Mais soyons clairs. Nous préférons agir en partenaires et accompagner les émetteurs dans leur démarche d'amélioration de la transparence et des pratiques ESG. Lorsque nous restons investis et que nous nous engageons dans l'action, c'est parce que nous croyons en leur capacité à délivrer une performance durable.

Vous souhaitez en savoir plus sur nos programmes d'engagement ? Lisez notre rapport sur [l'engagement 2022](#).



Le présent document n'est fourni qu'à titre d'information et ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou de vente d'instruments financiers, ni une recommandation d'investissement, ni une confirmation d'une quelconque transaction, sauf disposition contraire. Bien que Candriam sélectionne soigneusement les données et les sources utilisées, des erreurs ou omissions ne peuvent être exclues a priori. Candriam ne saurait être tenue responsable des dommages directs ou indirects résultant de l'utilisation de ce document. Les droits de propriété intellectuelle de Candriam doivent être respectés à tout moment et le contenu de ce document ne peut être reproduit sans autorisation écrite préalable. Candriam recommande aux investisseurs de consulter, sur son site Internet, www.candriam.com, le document d'information clé pour l'investisseur, le prospectus et toute autre information pertinente, y compris la valeur liquidative des fonds (« VL »), avant d'investir dans l'un de ses fonds. Ces informations sont disponibles en anglais ou dans la langue locale pour chaque pays où la commercialisation du fonds est autorisée.

CANDRIAM. INVESTING FOR TOMORROW.
www.candriam.be